

Séance ordinaire du 11 janvier 2021

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce onzième jour du mois de janvier deux mille vingt et un à dix-huit heures, par visioconférence.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner (partiellement) formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Guy Dumoulin et Amélie Landry.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2021-00-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 janvier 2021, tel qu'il est modifié par l'ajout de l'affaire suivante :

« Comité exécutif

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Rémy Langevin »

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-00-02

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Rémy Langevin

ATTENDU que les citoyennes et citoyens de Montmagny perdent un homme engagé, doté de grandes valeurs humaines, qui a consacré une grande partie de sa vie au service public, tant dans ses fonctions de conseiller et de maire que dans sa carrière professionnelle au Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Montmagny;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de monsieur Rémy Langevin et aux membres du personnel de la Ville de Montmagny.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Michel Turner prend son siège.

CV-2021-00-03

Période de questions

Personne n'assiste à la séance. Les questions soumises par 13 personnes, par le biais du formulaire disponible en ligne sur le site Internet de la Ville, ont été lues par la greffière et le maire y a répondu.

CV-2021-00-04

Approbation du procès-verbal des séances extraordinaire et ordinaire du 14 décembre 2020

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'approuver le procès-verbal des séances extraordinaire et ordinaire du conseil de la Ville tenue le 14 décembre 2020 avec modification à la résolution à la résolution CV-2020-08-72 « Addenda à la convention pour la maintenance d'un réseau de fibres optiques effective depuis le 1^{er} juillet 2017 à intervenir avec la Commission scolaire des navigateurs et autres et modification de contrat » par le remplacement, au deuxième alinéa, du numéro « CV-2020-07-00 » par le numéro « CV-2012-07-00 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-00-05

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 7 et 8 décembre 2020

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 7 et 8 décembre 2020 est déposé.

CV-2021-00-06

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2020

[Document d'aide à la décision GRE-2020-047](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2020, est déposé, à titre d'information.

CV-2021-00-07

Dépôt des amendements budgétaires et virements de fonds de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2020-013](#)

Le rapport des amendements budgétaires et virement de fonds pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2020 de la Société de transport de Lévis, est déposé, à titre d'information.

CV-2021-00-08

Aide financière à des organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-031](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2020-031, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne :

➤ Alliance-jeunesse Chutes-de-la-Chaudière	169 972 \$
➤ Amalgame MDJ Ouest	69 791 \$
➤ Centre aide et prévention jeunesse de Lévis	208 321 \$
➤ Centre d'information et de référence de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches	27 351 \$
➤ Comptoir le grenier	25 652 \$
➤ Convergence action bénévole	19 591 \$
➤ Maison de la famille Chutes Chaudière	22 717 \$
➤ La maison des aînés de Lévis inc.	63 674 \$
➤ La maison des jeunes l'Azymut Est*Ouest	41 839 \$
➤ La maison des jeunes de Charny inc.	31 680 \$
➤ La maison des jeunes de St-Étienne-de-Lauzon inc.	25 572 \$
➤ La maison des jeunes de St-Jean Chrysostome inc.	50 928 \$
➤ Personnes handicapées en action de la Rive-Sud	32 638 \$
➤ La ruche de St-Romuald inc.	17 880 \$
➤ Le service d'entraide de Charny inc.	15 188 \$
➤ Service d'entraide de St-Romuald inc.	18 980 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-00-09

Financement de la dépense relative à l'achat de bâtiments de services et à la réalisation des travaux de réaménagement pour le Club de ski de fond Sentiers des grandes prairies

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2020-023](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De financer la dépense relative à l'achat de bâtiments de services et à la réalisation des travaux de réaménagement pour le Club de ski de fond Sentiers

des grandes prairies au montant de 71 917 \$ taxes nettes incluses.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-00-10

Aide financière au Centre de robotique et de vision industrielles inc. et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2020-134](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'accorder une aide financière de 25 000 \$ par année durant cinq ans au Centre de robotique et de vision industrielles inc. pour la réalisation de sa programmation de recherche en robotique avancée et le maintien de ses activités auprès des entreprises lévisiennes, conditionnellement à l'approbation des demandes de subventions soumises par ce dernier aux paliers supérieurs de gouvernements.

De financer cette dépense au montant maximal de 125 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-00-11

Moratoire sur le remboursement d'un emprunt contracté par le Centre Bruno-Verret avec le cautionnement de la Ville

[Document d'aide à la décision DEV-2020-145](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'autoriser la Direction des services administratifs à confirmer au Centre Desjardins aux Entreprises de Lévis-Lotbinière-Bellechasse l'autorisation de la Ville à faire bénéficier le Centre Bruno-Verret d'un moratoire additionnel de trois mois sur le remboursement de l'emprunt qui a été contracté auprès de cette institution financière avec le cautionnement de la Ville et d'autoriser le trésorier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-00-12

Dépôt des listes de contrats au 30 septembre 2020

[Document d'aide à la décision APP-2020-184](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 30 septembre 2020, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020

(article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} septembre au 30 septembre 2020, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et ville*).

CV-2021-00-13

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1532, création de deux nouvelles zones H1498 et H1499 et prévoir pour les nouvelles zones, les usages et spécifications applicables) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-142](#)

Le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-142.

Ce règlement a pour objet l'agrandissement de la zone H1532 à même une partie de la zone H1504, la création de la zone H1499 à même la zone H1500, et d'une partie des zones H1502 et H1504, la création de la zone H1498 à même une partie des zones H1502 et H1504 et de prévoir pour les nouvelles zones, les usages et spécifications applicables.

CV-2021-00-14

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-85 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2021 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision DSA-2020-046](#)

Le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-85 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2021 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DSA-2020-046.

Ce règlement a pour objet d'exiger, pour l'exercice financier de 2021, d'une occupante ou d'un occupant d'un immeuble appartenant à la Ville, situé dans le secteur Lévis, sur lequel est placée une maison mobile, une compensation mensuelle pour l'usage de cet immeuble et de prévoir les modalités de paiement de celle-ci.

CV-2021-00-15

Adoption du Projet de règlement RV-2020-20-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1532, création de deux nouvelles zones H1498 et H1499 et prévoir pour les nouvelles zones, les usages et spécifications applicables) et consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-142](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

D'adopter le Projet de règlement RV-2020-20-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-142.

De décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément à l'*Arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 2 octobre 2020*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-00-16

Adoption du Règlement RV-2020-20-83 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville

[Document d'aide à la décision DSA-2020-041](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-83 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville a pour objet de mettre à jour la tarification applicable pour l'ensemble des services offerts par la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2020-20-83 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-00-17

Adoption du Règlement RV-2020-20-84 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2021

[Document d'aide à la décision DSA-2020-042](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-84 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2021 a pour objet :

- d'imposer la taxe foncière générale et de fixer les taux de celle-ci en fonction des six catégories d'immeubles et d'imposer des taxes foncières spéciales pour financer les dépenses relatives à certaines dettes des ex-municipalités et les sommes que la Ville doit verser au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation relativement à une convention ou une entente conclue conformément à la *Loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux*, telle qu'elle se lisait le 30 juin 2011;
- d'exiger des compensations pour certains services municipaux;
- d'exiger des compensations pour les services municipaux dont bénéficient certains immeubles exempts de taxes;
- de prévoir les modalités de paiement des taxes et des compensations ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest

D'adopter le Règlement RV-2020-20-84 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-00-18

Période d'intervention des membres du conseil

Aucun membre du conseil de la Ville ne prend la parole.

CV-2021-00-19

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

À 18 heures 48, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
